

Commune de Bas-Intyamou



LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Table des matières :

Voyager en train	4
Dames des cartes	4
Horaires des déchetteries	5
Impôts 2017 et 2018	6
Votations et élections	7
Tirs obligatoires 2018	8
Invitation du Ski Club Vudallaz-Epagny	9
Calendrier intersociété	10
Prévention et information importante	11
Résultats de nos radars pédagogiques	12
Samas'kid – cours pour les enfants	13
Un défibrillateur et des « premiers répondants »	14
FTTH FR la fibre fribourgeoises / Net+ FR	15
Balade Gourmande	16
Les Ligues de Santé du Canton de Fribourg	17
Horaires de l'administration	18

Voyager en train

Deux cartes journalières permettant de voyager sur le réseau CFF, TPF et autres compagnies, sont en vente à la cafétéria du Home de l'Intyamon, au prix de CHF 45.00/jour.

Deux adresses pour les renseignements et les réservations :

www.sugarcube.ch/home/fr/

Le lien figure aussi sur notre site internet : www.bas-intyamon.ch

ou

Cafétéria du Home de l'Intyamon
1666 Villars-sous-Mont
026 928 44 45

Bon voyage !



Dames des cartes

Mmes Christine Wicki et Marthe Dougoud arrêtent l'animation des après-midis des cartes et il faut trouver des remplaçantes



Article à préparer par le Conseil communal ?

Déchets ménagers – déchetteries

Les déchetteries sont ouvertes ainsi :

Site d'Enney :

Heures d'hiver :

mardi	13.30 h. – 14.30 h
mercredi	17.30 h. – 18.00 h.
samedi	10.00 h. – 11.30 h.

Heures d'été (du 1^{er} avril au 30 octobre)

mardi	13.30 h. – 14.30 h.
mercredi	17.30 h. – 19.00 h.
samedi	10.00 h. – 11.30 h.

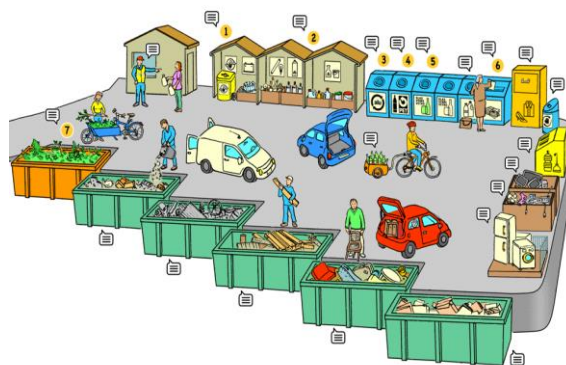
Site de Grandvillard :

heures d'hiver

mardi et jeudi	18.00 h. – 19.00 h.
mercredi	10.00 h. – 11.00 h.
samedi	10.00 h. – 12.00 h.

heures d'été (du 1^{er} avril au 30 novembre)

mardi et jeudi	17.30 h. – 19.30 h.
mercredi	10.00 h. – 11.00 h.
samedi	10.00 h. – 12.00 h.



Nous incitons chaque personne à déposer ses déchets dans les endroits et conteneurs prévus à cet effet dans nos déchetteries.

Impôts 2017 et 2018

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2017.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la Paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2017 en utilisant le bulletin vierge « acompte volontaire ». Votre versement est à effectuer jusqu'au 30 avril 2018.

D'autre part, la facturation des acomptes d'impôts 2018 va intervenir dans le courant du mois de mai 2018.

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2017, ou en ce début d'année 2018, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations nécessaires pour nous permettre de calculer des acomptes 2018 au plus juste.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acompte 2018, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

Nous vous rappelons encore que dès 2015, les impôts de la Paroisse catholique sont intégrés au bordereau d'impôts cantonaux.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.



Votations et élections

Rappel des consignes pour le vote anticipé :

- Vous avez la possibilité de voter à réception de votre matériel de vote, soit en déposant votre enveloppe directement dans la boîte de la commune, soit en la déposant dans une boîte postale. Dans ce cas, vous devez affranchir votre enveloppe.
- Vous devez tourner votre certificat de capacité de manière à ce que l'adresse de la commune et votre signature apparaissent dans la fenêtre. En effet, le bureau de vote doit pouvoir identifier les votants et valider le vote en contrôlant la signature.
- Le certificat de capacité doit impérativement être inséré dans l'enveloppe et signé, sous peine de nullité.

Ne pas oublier de signer !

The image shows a voting envelope with a central window for a declaration and signature. A red arrow points from the text box above to the signature line. The envelope contains the following text:

« Nom » « Names » «Prénom» «Vorname»
Déclaration / Erklärung
de vote par correspondance / Ich stimme brieflich ab
Signature / Unterschrift
Bitte äußern Sie sich bei der Wahl in der
deutschen Sprache.
Bureau électoral de XXX
Wahlbüro der Gemeinde XXX
« Rue » « Straße » « No » « Nr. »
« NPA » « PLZ » « Lieu » « Ort »

On the left side of the envelope, there is a large quotation mark and the following text:

ÉTAT DE FRANÇAIS
ÉLIGIBLE
MATERIEL DE VOTE
STIMMATERIAL
ENVELOPPE
DE TRANSMISSION
ANTWORTKUVERT

At the bottom left, there is a small vertical text: "Ne pas signer avant de déposer l'enveloppe" (Do not sign before depositing the envelope).



TIRS OBLIGATOIRES 2018

Nous informons les militaires astreints au service, dès l'école de recrue et jusqu'à la classe d'âge 1984, des villages d'Enney, Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé sur la commune de Grandvillard, aux dates suivantes :

Samedi	14 avril 2018	de 13.30 h. à 16.30 h.
Samedi	16 juin 2018	de 13.30 h. à 16.30 h.

Attention :

Fermeture du bureau (pour la remise des feuilles) **30 minutes avant la fin des tirs.**

Chaque tireur apportera avec lui **ses livrets de performances et de service, ses PAMIR ainsi que les adresses autocollantes reçues par la poste.**

Remarques :

- les militaires licenciés de l'armée en 2018 ne sont plus astreints au tir cette année-là.
- licenciements en 2018 : 1984, ainsi que 1985 à 1988 au cas où les obligations militaires ont été remplies.
- Les militaires qui accomplissent leurs obligations durant le 2^{ème} semestre ne seront libérés que l'année suivante et sont donc astreints au tir en 2018.
- Le militaire qui désire garder son arme doit effectuer au moins 2 programmes fédéraux (tirs obligatoires ou tir en campagne) durant les 3 dernières années. Ceux-ci doivent être inscrits dans le livret de performances.

Le Tir en Campagne 2018 aura lieu les 2 – 8 – 9 - 10 juin à Neirivue.

Allez-y nombreux !



Camp Vert le Poyet

Le ski club Vudallaz-Epagny organise un camp vert pour les enfants de **7 à 13 ans** des cercles scolaires de Gruyères et environs au chalet du Poyet à Enney du

8 au 14 juillet 2018

Ce camp a pour objectif de faire découvrir les joies de la montagne grâce à des activités telles que des randonnées, des visites ou encore des jeux en plein air.

Le prix du camp est de **Fr 200.-** par enfant pour la semaine.

Le nombre de places étant limité, inscrivez-vous au plus vite à cette adresse

RomanensElodie01@gmail.com

Renseignements au 079/433.36.11

Le comité d'organisation

Calendrier des manifestations		
Date	Société	
AVRIL		
14.04.2018	Tir	Tirs obligatoires
15.04.2018	Tir	Concours de société
20.04.2018	Tir	Tir de l'Intyamon anticipé
27.04.2018	Tir	Tir de l'Intyamon
28.04.2018	Tir	Tir de l'Intyamon
MAI		
11.05.2018	Chant Estavannens / Villars-sous-Mont	Concert
31.05.2018	Harmonie paroissiale Estavannens	Loto des jeunes Musiciens à Broc
JUIN		
02.06.2018	Tir	Tir en campagne anticipé
03.06.2018	Ski. Snowboard club Enney	Loto à Gruyère
08.06.2018	Tir	Tir en campagne
09.06.2018	Harmonie paroissiale Estavannens	Concert d'été à l'école d'Estavannens
09.06.2018	Tir	Tir en campagne
10.06.2018	Tir	Tir en campagne - résultats
11.06.2018	Chant Estavannens / Villars-sous-Mont	Concert d'été à l'école d'Estavannens
16.06.2018	Tir	Tirs obligatoires
16.06.2018	SIV Enney	Concert d'été à Enney
21.06.2018	Pompiers	Cours machiniste RDV 19h45 à Grandvillard
23.06.2018	Ski club Estavannens	Pétanque alpestre
22.06.2018 et 23.06.2018	FC Haute-Gruyère	Tournoi inter-usines à Gruyère
JUILLET		
21.07.2018 et 22.07.2018	Jeunesse Enney	Tournoi de foot sur savon 10ème édition
AOUT		
23.08.2018	Tir	Tir du giron de Montsalvens
27.08.2018	Pompiers	Cours officier
29.08.2018	Pompiers	Cours cadres général 19h45 à Grandvillard
31.08.2018	Tir	Tir du giron de Montsalvens
SEPTEMBRE		
04.09.2018	Pompiers	Exercices section 3 et 4 / 19h45 à Grandvillard
06.09.2018	Pompiers	Exercices section 1 et 2 / 19h45 à Grandvillard
17.09.2018	Pompiers	Exercices section 3 et 4 / 19h45 à Grandvillard
19.09.2018	Pompiers	Exercices section 1 et 2 / 19h45 à Grandvillard
15.09.2018	Ski club Estavannens	Open Bike
21.09.2018	Tir	Tir du giron de Montsalvens résultats
22.09.2018	Tir	Tir de clôture
30.09.2018	Tir	Tir de clôture

Prévention :

Les crottes de chien dans les prés sont un vrai fléau pour les paysans !

Laisser son chien faire ses besoins dans une prairie où paissent des vaches peut avoir de graves répercussions.

Une seule déjection peut causer l'avortement d'un bovin.

Des éleveurs en ont ras le bol, l'un d'eux l'a même affiché clairement sur les piquets de sa prairie.

BON À SAVOIR

Un agent infectieux mortel et intraitable

La néosporose ne se transmet pas aux bovins uniquement par le biais des chiens. D'autres carnivores jouent un rôle ailleurs sur la planète, mais apparemment pas les renards, selon l'Office fédéral vétérinaire (OSAV). Les chiens contaminés sont les hôtes finaux de cet agent infectieux, baptisé *Neospora caninum*, intransmissible à l'homme. Il peut provoquer des avortements et des lésions embryonnaires chez les vaches. Les symptômes de cette maladie sont une paralysie progressive des membres postérieurs, des troubles de la coordination, des tremblements, de la fièvre, une respiration difficile et de la diarrhée. Mais chez de nombreux animaux, dont les chiens, la maladie reste asymptomatique, souligne l'OSAV. Des cas de cette épizootie, dont le statut est à surveiller en Suisse, ont été constatés dans le monde entier. Tous les cas doivent être annoncés au vétérinaire cantonal.

+ D'INFOS www.blv.admin.ch

Information importante :

Suite aux travaux de la carrière Grandjean & Fils SA sous la route cantonale pour le passage de leur tunnel, le trafic sera dévié sur une route provisoire du :


16.08.2018 au 16.11.2018

sur la route de l'Intyamon à la hauteur de la carrière de Grandjean & Fils SA. La vitesse maximale sera limitée à 40 km/h sur ce tronçon de chantier.

Résultats de nos radars pédagogiques

Le village de Villars-sous-Mont a été contrôlé du 16 novembre au 21 décembre 2017.

Radar placé vers Ecosa


Sens arrivant : Enney  Neirivue

Vitesse moyenne 49 Km/h

Vitesse maximale mesurée 120 Km/h

35% des usagers dépassent la vitesse de 50 Km/h

Radar placé sur le pont vers la propriété de M. David Vauthey

Sens arrivant : Neirivue  Enney

Vitesse moyenne 50 Km/h

Vitesse maximale mesurée 149 Km/h

40% des usagers dépassent la vitesse de 50 Km/h

Par suite d'un petit problème de réglage de l'informatique embarqué dans les radars, nous avons dû laisser les radars plus longtemps dans le village d'Estavannens. Le village d'Estavannens a été contrôlé du 23 décembre 2017 au 13 mars 2018.

Radar placé vers la propriété de M. Edmond Magnin

Sens arrivant : Enney  Grandvillard

Vitesse moyenne 47 Km/h

Vitesse maximale mesurée 110 Km/h

30% des usagers dépassent la vitesse de 50 Km/h

Radar placé vers la propriété de Mme Marie-Thérèse Jaquet

Sens arrivant : Grandvillard  Enney

Vitesse moyenne 49 Km/h

Vitesse maximale mesurée 112 Km/h

38% des usagers dépassent la vitesse de 50 Km/h

Les radars seront placés de nouveau dans les villages et à des différents endroits d'où nous procéderont aux mêmes mesures.

Le Conseil communal

Samas'kids

Cours pour les enfants de 6 à 14 ans

14 avril 2018 de 14h à 17h

Villars-sous-Mont

CHF 20.00



www.samaritains-intyamon.ch / 076 469 28 47

www.facebook.com/samaritainsintyamon

S+ **samaritains**
Section de l'Intyamon



Afin de pouvoir agir rapidement en cas d'arrêt cardiaque sur notre commune...

DES DÉFIBRILLATEURS SONT INSTALLÉS DANS CHACUN DE NOS VILLAGES.

Des personnes sont déjà formées, d'autres désirent suivre cette formation, où sont interpellées par cet appareil.

Pour répondre aux questions de chacun, formation, utilisation etc,..

Notre commune organise avec les Samaritains de l'Intyamoune une matinée d'information à l'école d'Estavannens

LE SAMEDI 14 AVRIL DE 09H30 à 11H 30

D'autres parts si des personnes ont déjà acquis la formation BLS/AED, elles peuvent, si elles le souhaitent se manifester à la commune auprès de :

Anne-Marie Seydoux 079/473 54 27

Cela aiderait à cibler les villages les moins couverts en personnes formées et au besoin de refinancer des cours avec les Samaritains.

Donc rendez-vous le 14 avril 2018 avec nos Samaritains.



Informations sur le réseau cantonal de fibre optique (FTTH) Commune de Bas-Intyamon

La société **ftth fr SA** est une co-entreprise de l'Etat de Fribourg et des distributeurs d'électricité. Sa mission consiste à construire et exploiter un réseau de fibre optique FTTH (Fiber to the Home, la fibre optique jusqu'au domicile) dans l'ensemble du canton (www.ftth-fr.ch).

Sur cette infrastructure ultraperformante, le fournisseur de services 100% fribourgeois **net+ FR** vous propose le meilleur du multimédia à la vitesse de la lumière. Profitez de la TV numérique en haute définition avec Replay, de plus de 10'000 films et séries à la demande, du meilleur du sport avec aussi les matches de Gottéron, d'un accès Internet à très haut débit, de la téléphonie fixe et, nouveau depuis le mois de mars, de la téléphonie mobile sur le meilleur réseau de Suisse. Vous trouverez toutes les informations sur ces produits à l'adresse www.netplusfr.ch.

En 2014, **Estavannens** a été l'un des tout premiers villages du canton à être raccordé à la fibre fribourgeoise, concrétisant ainsi la volonté politique de déployer cette infrastructure d'avenir non seulement en ville, mais aussi et surtout à la campagne.

A **Villars-sous-Mont**, nous avons organisé une séance d'information publique le 13 mars dernier et les habitants ont reçu les documents nécessaires par la poste. Si la demande est suffisante, nous raccorderons bientôt le village, en principe jusqu'à fin 2018.

Enfin, à **Enney**, nous organisons un sondage afin de connaître l'intérêt des citoyens, dans l'éventualité d'un prochain raccordement. Les habitants de ce village peuvent répondre à notre enquête en ligne à l'adresse www.ftth-fr.net/enney.

Nous nous réjouissons de poursuivre le déploiement de la fibre fribourgeoise dans votre commune et nous vous adressons, chères citoyennes, chers citoyens, nos meilleures salutations.

Balade Gourmande

Samedi 23 juin 2018

Organisé par la Société Développement Intyamou
Départ à Villars-sous-Mont dès 9h 00
Dégustation des produits locaux
Animations surprises sur le parcours

Renseignements et Inscriptions sur le site:

www.intyamou-gourmand.ch

ou par téléphone au:

079/ 270 71 78



**Bienvenue
dans l'Intyamou !**

Parcours 10 km



les Ligues de santé
du canton de Fribourg
die Gesundheitsligen
des Kantons Freiburg

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat.



Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Conseil et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs

026 426 02 90 – info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



diabète fribourg

- Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch



Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- Remise des appareils respiratoires
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 – info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch



Centre de dépistage du cancer du sein

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein

026 425 54 00 – depistage@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels

026 426 00 00 – voltigo@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Prévention et promotion de la santé

- Tabagisme : Aide à l'arrêt et campagnes de prévention
- Alimentation et activité physique
- Santé en entreprise
- Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activité

026 426 02 66 – info@liguessante-fr.ch – www.liguessante-fr.ch



HORAIRE

DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Adresse postale		Commune de Bas-Intyamou Route du Tôt 1, 1667 Enney
Téléphone		026 921 81 00
Fax		026 921 81 09
Web		www.bas-intyamou.ch
E-Mail		commune@bas-intyamou.ch

HEURES D'OUVERTURE

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14H00 – 17H30
Mardi	08H30 – 11H30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14H00 – 19H00
Vendredi	08H30 – 11H30	FERME

Le bureau communal sera fermé :

- les 31 mars et 2 avril 2018 (Pâques)
- les 10 et 11 mai 2018 (Ascension)
- le 21 mai 2018 (Pentecôte)
- les 31 mai et 1^{er} juin 2018 (Fête Dieu)